

Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 23  
Membres présents: 18  
Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2019-84,  
Conseil Municipal du 10 Juillet 2019

**DATE DE CONVOCATION** : 4 Juillet 2019

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – M. THINON-CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGIER- J.P. SIMON – K. GAI - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU -- E. GARNIER - N. ARILLA - S. HIBON-MINET – J.P. ZUCCHI - K. PERROIS - C. MESLIER - C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU- F. SARDIN.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : G. MICHELY ayant donné pouvoir à K.GAI - P. ORMÈCHE donne pouvoir à G. MIGNON - P. FRÉON ayant donné pouvoir à J.L. LEVESQUE - S. LABROUSSE ayant donné pouvoir à B. LAFAYE

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: G. MICHELY – P. OPRMECHE - E. RAMBEAU – P. FREON – S. LABROUSSE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : C. MESLIER

**OBJET : MONTANT DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AU BAIN DES DAMES POUR UNE ACTIVITÉ DE BALADES EN TROTTINETTES ÉLECTRIQUES.**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 2016-60 du Conseil Municipal du 11 mai 2016 fixant les tarifs des redevances d'occupation du domaine public pour les cafetiers, droits de placage des commerçants sur le marché et diverses occupations,

**CONSIDÉRANT** la demande de l'EURL Trott In Charente relative à l'occupation du domaine public pour la location de trottinettes électriques tout terrain sur le site du Bain des Dames,

**CONSIDÉRANT** que la période demandée pour cette occupation débutera le 12 juillet 2019 pour une durée de un an,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 22 VOIX POUR** décide :

- ✓ D'accepter la demande d'occupation du domaine public à compter du 12 juillet 2019 pour une durée de un an,
- ✓ De fixer le tarif de 20 € par mois, selon la délibération n° 2016-60 du 11 mai 2016,
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette occupation.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le signataire  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE